

Connaître les tarifs.

Vous empruntez l'une des 30 lignes du réseau des cars interurbains de l'Ain de manière ponctuelle ou régulière ?

Retrouvez le tarif des titres de transport ainsi que les modalités pour les acheter.

Cette page vous explique aussi comment obtenir gratuitement la carte OURA et comment la charger avec un carnet ou un abonnement.

Tarifs des titres et abonnements

Ticket à l'unité	2 €	achat auprès du conducteur
Carnet de 10 tickets	15 €	Chargé sur la carte OURA
Abonnement mensuel tout public	40 €	Chargé sur la carte OURA
Abonnement annuel - jeunes de moins de 26 ans	300 €	Chargé sur la carte OURA
Abonnement annuel - tout public	400 €	Chargé sur la carte OURA
Enfant de moins de 4 ans	gratuit	
Accompagnateurs de personnes non-voyantes	gratuit	

Conditions d'utilisations.

Abonnement mensuel : valable du 1er au 31 du mois, quelle que soit sa date d'acquisition,

Abonnement annuel : valable 12 mois de date à date.

Ticket valable pour 1 voyage (1 aller-retour compte pour 2 voyages),

Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures,
Les titres vendus par un délégataire sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

Bon à savoir.

Dans de nombreuses entreprises, l'employeur prend en charge la moitié du coût des abonnements de transport entre le domicile et le lieu de travail du salarié. **Renseignez-vous auprès de votre employeur !**